

Fidel Castro exerce son droit de vote au cours des élections municipales cubaines



La Havane, 20 avril (RHC).- Le leader historique de la Révolution Cubaine, Fidel Castro a exercé son droit de vote aux élections municipales d'hier qui ont eu lieu juste 54 ans après la victoire du socialisme et des idées dans la Baie des Cochons.

Comme le stipule la Loi Électorale pour les cas de personnes aptes pour voter, mais avec un quelconque handicap, le guide révolutionnaire a reçu la visite d'un membre de la table électorale afin de lui apporter le bulletin de vote, qu'il a emmené de retour avec le vote de Fidel Castro.

C'est Carmen Llópiz qui a été chargée de briser le sceau et de confirmer que le leader cubain, inscrit sur les listes d'électeurs avec le numéro 18 du Comité de Défense de la Révolution numéro 1, avait exercé son droit de vote, comme cela a été le cas lors d'élections précédentes.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/53299-fidel-castro-exerce-son-droit-de-vote-au-cours-des-elections-municipales-cubaines>



Radio Habana Cuba